

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD  
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 19 janvier 2015 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Marie-Lise Poitras, Madame Line Boulianne et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Sont absents : Madame Claudette Roussel et Monsieur Carol Tremblay

Ouverture de la séance à 19 heures

Madame Andrée Lessard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

### **2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2014

### **3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Autorisation de dépense/Achat et installation chauffage Centre Sportif Charles-Édouard Boucher – modification résolution #14-09-435
- 3.2 Autorisation de paiement/Comptes du mois

### **4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

- 4.1 Demande d'appui financier/Cercle des fermières des Escoumins

### **5.0 ARÉNA/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Dépôt de la liste des locations pour les mois de janvier et février 2015 – Centre multifonctionnel et aréna

### **6.0 URBANISME**

- 6.1 Concours Village en lumières 2014
- 6.2 Octroi de contrat relatif à la refonte des règlements en matière d'urbanisme
- 6.3 Dépôt rapport sommaire des permis pour le mois de décembre 2014
- 6.4 Rapport annuel des permis 2014
- 6.5 Autorisation de dépense/Formation COMBEQ
- 6.6 Entente de service continu 2015 en matière d'urbanisme



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **7.0 INCENDIE**

- 7.1 Rapport du service des incendies pour le mois de décembre 2014

### **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Dépôt liste des travaux pour le mois de décembre 2014/  
Département des travaux publics
- 8.2 Aliénation outillage et équipement

### **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)**

### **10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM**

### **11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

### **12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

- 12.1 Avis de motion d'un règlement ayant pour objet d'amender le règlement concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations de la secrétaire-trésorière aux fins de déléguer le pouvoir de former des comités de sélection prévu à l'article 936.0.1.1 du code municipal

### **13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

- 13.1 CPA Esco-Pop Les Escoumins

### **14.0 PROJETS**

### **15.0 OFFRES DE SERVICES**

- 15.1 Nancy St-Laurent | Offre de services | Département administratif
- 15.2 S. Lavoie CPA Inc. | Société de comptables professionnels agréés

### **16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES**

- 16.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
  - A) Accusé réception/Relevé conforme – Déclaration d'intérêts pécuniaires
  - B) Accusé réception – Report de l'adoption du budget 2015
- 16.2 Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord – Accusé réception résolution réseau routier national
- 16.3 Liste de la correspondance

### **17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

- 17.1 Résolution relative à l'entente administrative concernant la communication de renseignements avec la SAAQ
- 17.2 ATR Manicouagan/Maison du tourisme
- 17.3 Entériner ouverture de poste proposé à l'entretien classe 2



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- 17.4 Demande de dérogation – M. Martin Caron et Mme Vicky Dufour
- 17.5 Acceptation du plan d'action MADA
- 17.6 Entériner dépense/Groupe Conseil TDA
- 17.7 Entériner/Taxe sur l'essence et contribution du Québec
- 17.8 Taxe sur l'essence et contribution du Québec/Mandat vérificateur
- 17.9 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres relatif à la nouvelle norme sur le passif au titre des sites contaminés
- 17.10 Niveau d'eau du Lac Gardner
- 17.11 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres pour la location d'une pelle – travaux rivière Escoumins
- 17.12 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres pour l'achat de pierres – travaux rivière Escoumins
- 17.13 Demande d'appui financier/Club Lions Escoumins-Bergeronnes
- 17.14 Demande de Mme Mindy Savard et M. Bernard Marceau
- 17.15 Exécution programme de travaux compensatoires
- 17.16 Indicateur de gestion 2013/MAMOT
- 17.17 Autorisation de paiement/Fauteuil – département urbanisme

### **18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **19.0 AJOURNEMENT**

### **20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

**N° 15-01-001**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres en laissant l'item "Affaires nouvelles" ouvert jusqu'à la fin de la séance;

QUE le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :

17.18 Demande d'un local/Comité culturel et du patrimoine

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 15-01-002**

#### **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.



No de résolution  
**15-01-003**

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2014 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 15-01-004**

**AUTORISATION DE DÉPENSE/ACHAT ET INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRE SPORTIF CHARLES-ÉDOUARD BOUCHER / MODIFICATION RÉSOLUTION #14-09-435**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense de 24900.00\$ (vingt-quatre mille neuf cent dollars) plus les taxes applicables pour l'achat et l'installation d'un chauffage radiant au Centre Sportif Charles-Édouard Boucher auprès du fournisseur Les Entreprises Carl Brassard Inc. selon la soumission du 10 septembre 2014.

QUE la résolution #14-09-435 soit modifiée avec l'ajout suivant :

QUE les crédits requis soient prélevés à même le fonds de roulement remboursables sur une période de cinq ans.

**N° 15-01-005**

**AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de décembre 2014 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727);

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		78648.61\$
Comptes à payer :	99 333.57\$	
Annexe des comptes :	13 586.41\$	
Total des comptes		191 568.59\$



\*\*

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

Dépôt de la liste des locations pour les mois de janvier et février 2015 –  
Centre multifonctionnel et aréna

**N° 15-01-006**

### **CONCOURS VILLAGE EN LUMIÈRES 2014**

ATTENDU QUE dans le cadre de la 5<sup>ième</sup> édition du concours de décorations de Noël intitulé « Village en lumières », le comité a procédé au tirage au sort en vue de déterminer les gagnants dans les catégories résidentielle et commerciale;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil désigne officiellement les gagnants du Concours « Village en lumières 2014 » et autorise le paiement des prix de participation d'un montant de 100\$ à chacun des gagnants suivants :

#### **Catégorie résidentielle**

Madame Josette Tremblay et Monsieur Charles April, 117 Saint-Marcellin Ouest  
Madame France Dubé et Monsieur François Racine, 561 Route 138  
Madame Jeannine Chamberland et Monsieur Bertrand Murray, 75 Route 138

#### **Catégorie commerciale**

Station service Morin – Monsieur Yves Morin, 320 Route 138  
Gîte du Fleuve – Madame Christine Larouche, 13 des Anémones

#### **Catégorie Coup de cœur**

Madame Céline Therrien et Monsieur Gilles Tremblay, 384 Route 138

QU'UNE **mention spéciale** soit attribuée à tous les résidents et propriétaires qui ont été sélectionnés comme coup de cœur 2014 et qu'une lettre leur soit adressée afin de souligner les efforts significatifs pour la mise en place d'un décor exceptionnel contribuant à l'illumination du village.

\*\*

Dépôt rapport sommaire des permis pour le mois de décembre 2014

\*\*

Dépôt rapport annuel des permis pour l'année 2014

**N° 15-01-007**

### **AUTORISATION DE DÉPENSES/ FORMATION COMBEQ**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise monsieur Sarto Simard, directeur de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment, à assister aux formations offertes par la COMBEQ soit :

« Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection » au coût d'inscription de 270\$ (deux cent soixante-dix dollars plus les taxes applicables) à Saguenay, le 10 février 2015;

« Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables » qui aura lieu à Saguenay les 4-5 mai 2015 au coût d'inscription de 505\$ (cinq cent cinq dollars) plus les taxes applicables;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE les frais inhérents aux déplacements de monsieur Simard lui soient remboursés selon la politique en vigueur.

\*\* Rapport du Service des incendies pour le mois de décembre 2014

\*\* Liste des travaux effectués pour le mois de décembre 2014/Département des travaux publics

**N° 15-01-008**

### **ALIÉNATION OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT**

ATTENDU QUE la municipalité dispose d'outillage non fonctionnels et brisés;

ATTENDU QUE ces outillages monopolisent l'espace de rangement inutilement;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'aliénation de l'outillage et l'équipement suivant :

- 1 ensemble de mèches 1/16 à 3/8
- 1 kit test chlore HACH
- 1 perceuse à percussion Makita
- 1 pompe électrique Flyght 2"
- 1 unité de graissage à air
- 1 cuve de lavage au versol
- 1 masque à souder électronique
- 1 périscope borne-fontaine
- 1 pompe à fuel électrique 12 volts

**N° 15-01-009**

### **AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉLARGISSEMENT DES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE AUX FINS DE DÉLÉGUER LE POUVOIR DE FORMER DES COMITÉS DE SÉLECTION PRÉVU À L'ARTICLE 936.0.1.1 DU CODE MUNICIPAL**

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité des Escoumins, M.R.C. de La Haute-Côte-Nord, tenue le 19 janvier 2015 à l'endroit ordinaire des réunions du Conseil, à laquelle il y avait quorum.

Je, soussignée Madame Marie-Lise Poitras, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance de ce Conseil, un règlement portant le numéro 15-454 ayant pour objet d'amender le règlement concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations de la secrétaire-trésorière aux fins de déléguer le pouvoir de former des comités de sélection prévu à l'article 936.0.1.1 du code municipal.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

Instructions sont par la présente données à Me Gaston Saucier de la firme Gaudreault, Saucier, Simard, Avocats de préparer le règlement.

Les membres du Conseil demandent la dispense de la lecture de ce règlement.

  
Marie-Lise Poitras, conseillère

\*\* Liste des offres de services

\*\* Liste de la correspondance

N° 15-01-010

### **RÉSOLUTION RELATIVE À L'ENTENTE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS AVEC LA SAAQ**

ATTENDU qu'aux fins de la poursuite de tout contrevenant pour tout constat d'infraction délivré sur le territoire relevant de la juridiction de la Municipalité de Les Escoumins, il est nécessaire que la Société de l'assurance automobile du Québec (ci-après « Société ») communique certains renseignements à la Municipalité de Les Escoumins;

ATTENDU qu'en vertu de certaines dispositions du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24.2), notamment les articles 112, 586, 587 et 587.1 et de certaines dispositions de *Code de procédure pénale* (L.R.Q., c. C-25.1), notamment les articles 364 et 365, il est nécessaire que la Municipalité de Les Escoumins communique certains renseignements à la Société;

ATTENDU qu'à cet effet, la Municipalité de Les Escoumins a signé une entente administrative concernant la communication de renseignements avec la Société le 10 janvier 2005;

ATTENDU que par résolution du Conseil, la Municipalité de Les Escoumins a désigné Madame Andrée Lessard à titre de Coordinatrice de l'entente, Responsable des employés désignés, Responsable de la diffusion des renseignements et Responsable du protocole technique;

ATTENDU que suite au départ de Madame Chantale Otis, il y a lieu de désigner Madame Andrée Lessard à titre de Coordinatrice de l'entente, Responsable des employés désignés, Responsable de la diffusion des renseignements et Responsable du protocole technique pour l'application de ladite entente;

**POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;**

Que le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

Que la Municipalité de Les Escoumins désigne pour l'application de ladite entente :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- Madame Andrée Lessard coordonnatrice de l'entente;
- Madame Andrée Lessard responsable des employés désignés pour accéder aux renseignements communiqués par la Société;
- Madame Andrée Lessard responsable de la diffusion des renseignements;
- Madame Andrée Lessard responsable du protocole technique;

Que Madame Andrée Lessard, responsable des employés désignés, puisse désigner une ou plusieurs autre(s) personne(s) qu'elle est chargée d'identifier pour la seconder dans cette tâche ou pour la remplacer en cas d'absence temporaire.

Que Madame Andrée Lessard, responsable des employés désignés pour accéder aux renseignements communiqués par la Société, soit elle-même autorisée à accéder aux renseignements et, en conséquence, autorisée à signer tous les formulaires requis pour s'octroyer l'accès à ces renseignements.

N° 15-01-011

Formules Municipales No 4614-A-MST

### **ENTÉRINER OUVERTURE POSTE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN CLASSE 2**

CONSIDÉRANT que le département des loisirs a besoin d'un employé sur appel temporaire afin de combler les absences, vacances ou autres;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'assurer la relève pour ce département;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à ouvrir un poste de préposé à l'entretien classe 2 temporaire sur appel pour le département des loisirs.

\*\*

Demande de dérogation de Monsieur Martin Caron et Madame Vicky Dufour

N° 15-01-012

### **ENTÉRINER DÉPENSE/GROUPE CONSEIL TDA**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine la dépense pour la surveillance du chantier de la rue Gagnon au montant de 40 837.95\$ (quarante mille huit cent trente-sept dollars et quatre-vingt-quinze cents) taxes comprises auprès du fournisseur Groupe Conseil TDA.





No de résolution  
ou annotation

**N° 15-01-013**

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **ENTÉRINER TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la reddition de comptes finale comprenant tous les travaux de la programmation réalisés au cours des années 2010 à 2013 et ayant bénéficié d'un délai additionnel jusqu'au 31 décembre 2014;

ATTENDU QUE les travaux de 2014 ne sont pas admissibles au seuil minimal d'investissement de la Municipalité et que d'autres travaux admissibles réalisés ont été retenus pour combler le montant;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine les travaux proposés et la reddition de comptes dans le cadre de la programmation de la taxe sur l'essence et contribution du Québec pour les années 2010 à 2014.

**N° 15-01-014**

### **TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC/MANDAT VÉRIFICATEUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton d'Alma pour la vérification de la reddition de comptes finale comprenant tous les travaux de la programmation réalisés pour les années 2010 à 2013 et ayant bénéficié d'un délai additionnel jusqu'au 31 décembre 2014 de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec.

\*\*

Niveau d'eau du Lac Gardner

**N° 15-01-015**

### **AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION D'UNE PELLE – TRAVAUX RIVIÈRE ESCOUMINS**

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé un appel d'offres en mars 2014 pour la location d'une pelle 330 avec pouce pour effectuer des travaux d'enrochement pour la stabilisation des berges de la rivière Escoumins;

ATTENDU QUE les travaux n'ont pas été exécutés à ce jour et que l'appel d'offres est échu;

ATTENDU QUE des modifications ont été effectuées au niveau des plans et devis;

PAR CONSÉQUENT;  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil autorise la directrice générale ou toute autre personne mandatée par cette dernière, à entreprendre le processus d'appel d'offres pour la stabilisation des berges dans la rivière Escoumins.

N° 15-01-016

### **AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE PIERRES – TRAVAUX RIVIÈRE ESCOUMINS**

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé un appel d'offres en mars 2014 pour l'achat de pierres afin d'effectuer des travaux d'enrochement pour la stabilisation des berges de la rivière Escoumins;

ATTENDU QUE les travaux n'ont pas été exécutés à ce jour et que l'appel d'offres est échu;

ATTENDU QUE des modifications ont été effectuées au niveau des plans et devis;

PAR CONSÉQUENT;  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale ou toute autre personne mandatée par cette dernière, à entreprendre le processus d'appel d'offres pour la stabilisation des berges dans la rivière Escoumins.

N° 15-01-017

### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ CLUB LIONS ESCOUMINS-BERGERONNES**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 125\$ (cent vingt-cinq dollars) pour défrayer les frais d'inscription de la Municipalité afin de participer au tournoi de quilles organisé par le Club Lions Escoumins-Bergeronnes.

N° 15-01-018

### **DEMANDE DE MADAME MINDY SAVARD ET MONSIEUR BERNARD MARCEAU**

ATTENDU QUE Madame Mindy Savard et Monsieur Bernard Marceau ont déposé une demande au Conseil afin de leur venir en aide pour faire du balisage dans le sentier de la piste de ski de fond;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise un budget maximal de 500\$ (cinq cent dollars) pour l'achat d'affiches de signalisation afin d'identifier le sentier de raquettes et le sentier de ski de fond;

QUE Monsieur Yves Martel coordonnateur aux loisirs, aux sports et à la vie communautaire soit mandaté dans ce dossier.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**N° 15-01-019**

### **EXÉCUTION PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Madame Mélissa Bernier à effectuer 22 heures de service communautaire au bureau de l'Hôtel de Ville à compter du 23 février 2015 jusqu'au 27 mars 2015 inclusivement, pour exécuter différentes tâches de bureau, le tout conformément à l'entente à intervenir avec le Ministère de la Sécurité publique;

QUE la directrice générale par intérim soit autorisée à signer ladite entente.

\*\*

Indicateurs de gestion 2013

**N° 15-01-020**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT/FAUTEUIL-DÉPARTEMENT URBANISME**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement de 212,25\$ (deux cent douze dollars et vingt-cinq cents) taxes incluses auprès du fournisseur Bureau en gros pour l'achat d'un fauteuil au département de l'urbanisme.

**N° 15-01-021**

### **COMITÉ CULTUREL ET DU PATRIMOINE/DEMANDE D'UN LOCAL**

CONSIDÉRANT QUE le Comité culturel et du patrimoine a déposé une demande afin d'occuper un local dans les bâtiments de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Comité culturel et du Patrimoine est un organisme sans but lucratif dont la mission est de favoriser le développement de l'action culturelle;

CONSIDÉRANT QUE le local situé au 2<sup>e</sup> étage de la bibliothèque est disponible;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est favorable à ladite demande;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le Comité culturel et du patrimoine à occuper le local situé au 2<sup>e</sup> étage de la bibliothèque gratuitement pour une durée indéterminée;

QUE le Conseil autorise également le Comité culturel et du patrimoine à disposer comme il leur semble, les objets contenus dans ce local et que les profits générés par la vente de ceux-ci soient versés directement au Comité Culturel et du patrimoine.



No de résolution  
ou annotation

15-01-022

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du 19 janvier 2015 soit ajournée au 2 février 2015 à  
19 heures.

N° 15-01-023

**CLÔTURE DE LA SEANCE**

À 20h15 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : **3**

Formules Municipales No 4614-A-MST

\_\_\_\_\_  
**André Desrosiers,**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Andrée Lessard,**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim

*Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*